



RÉGION ACADEMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

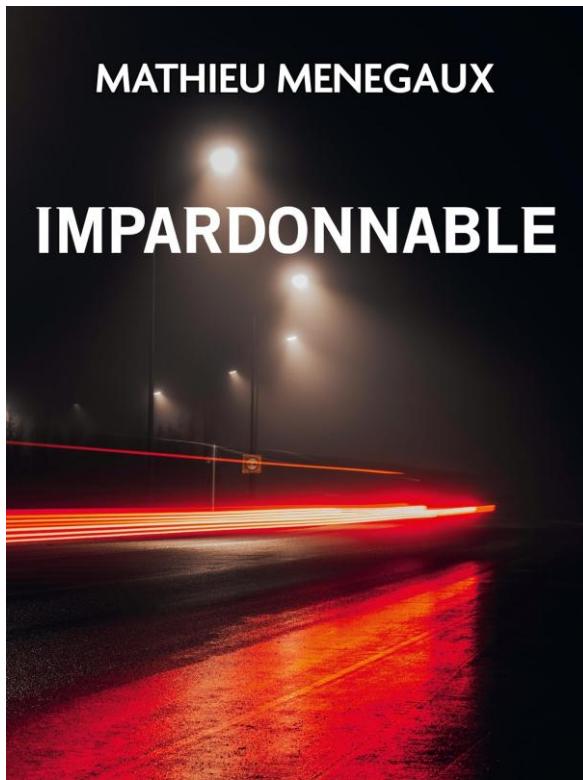
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à l'éducation artistique
et culturelle

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

L'ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE

édition 2025-2026



dossier réalisé par Déborah Weider,
enseignante missionnée en service éducatif
dispositif régional L'Échappée littéraire

L'Échappée littéraire est un dispositif initié par la Région Bourgogne-Franche-Comté

Impardonnable

« Je vous demande d'accepter de me pardonner, même si je sais que mon comportement ce soir-là est impardonnable ».

p.135

Mathieu Menegaux



Mathieu Menegaux est né en 1967. Il est l'auteur de *Je me suis tue* (Grasset, 2015, Points 2017), primé aux Journées du Livre de Sablet, de *Un fils parfait* (Grasset, 2017, Points 2018), prix Claude Chabrol du roman noir, porté à l'écran en 2019, de *Est-ce ainsi que les hommes jugent ?* (Grasset, 2018, Points, 2019), prix Yourcenar, adapté lui aussi pour la télévision (*Jugé sans justice* – France 2), et dernièrement de *Femmes en colère* (Grasset, 2021) déjà adapté au théâtre et en cours d'adaptation pour le cinéma.

Le roman

Deux récits, deux voix, deux ennemis a priori. Lui s'appelle Paul Dufourcq. Jusqu'à peu, il avait une situation, une famille, un grand appartement dans le XVIème arrondissement de Paris, une vie. Mais un soir, il rentre en voiture après avoir bu, renverse un jeune homme à scooter et prend la fuite. L'accident tue l'adolescent et envoie Paul derrière les barreaux d'une prison. Elle s'appelle Anna. Elle a perdu sa fille, Lucie, dans des circonstances similaires, mais son coupable à elle s'en est sorti avec un bracelet électronique. Depuis, Anna va de rage en peine. La justice les a broyés tous deux, murant l'une dans la colère et l'autre dans la culpabilité. Pour les aider, on leur propose de participer à une autre forme de justice, dite restaurative. Anna devra rencontrer Paul, l'écouter, lui parler. De son côté, Paul pourra enfin s'excuser. Mais peut-on accorder son pardon à celui qu'on ne hait que par procuration ? Et peut-il affranchir de la culpabilité ?

On suit d'abord à tour de rôle les récits séparés d'Anna et Paul, revivant avec eux leur histoire, du procès aux murs de béton ou de rage entre lesquels ils vivent depuis deux ans. Jusqu'à leur rencontre, point d'acmé de ce roman tendu comme une corde sur laquelle Mathieu Menegaux, funambule attentif, évolue pour nous faire éprouver les sentiments qui rongent ses personnages, honte, rage, peur et désir de vengeance, et éclairer aussi bien les impasses d'une justice qui punit, que les espoirs d'une autre appelant au pardon. Un roman poignant que la tendresse habite.

Parcours thématique

Le deuil et la perte d'un enfant

Le roman commence par un obstacle, un échec : l'incapacité à dormir, d'Anna, accablée par sa douleur. « Le réveil vient de sonner, qui sort Anna d'un sommeil qu'elle croyait ne plus jamais trouver. Les nuits précédentes, elle avait eu le sentiment de ne pas fermer l'œil, de se tourner et se retourner en vain, débordée par la colère et dévastée par la douleur. » (p.9) Cette entrée en matière pose immédiatement une atmosphère oppressante : Anna se réveille non vers l'apaisement, mais vers une réalité irréversible : la mort de sa fille Lucie.

L'auteur rend compte de la façon dont le quotidien d'Anna devient une suite d'actes vides, privés de tout sens : « À quoi bon s'obstiner à préserver le noir dans une chambre où l'on ne dort plus ? Pourquoi se lever, s'habiller, se nourrir, se brosser les dents, se laver, sortir de chez soi, travailler, alors que tout est si vain, absurde, brutal ? » (p.9). Le deuil apparaît comme une paralysie de l'existence : chaque geste quotidien perd sa signification lorsque l'être cher a disparu.

L'annonce du drame est relatée avec un réalisme cruel. Anna est réveillée à quatre heures du matin par des gendarmes, l'informant qu'un accident grave vient de se produire : « Voilà quinze jours, déjà, que deux gendarmes ont sonné chez elle, à quatre heures du matin [...] "Votre fille a eu un accident, venez, nous vous conduisons aux urgences" » (p.18-19). Ce passage illustre l'irruption brutale de l'effondrement dans la vie d'Anna, annonçant l'irréparable.

Anna est prise au piège entre son propre sentiment de culpabilité et le regard accusateur de son ex-mari : « La relation d'Anna avec Antoine serait désormais marquée au fer rouge du sceau du reproche [...] Lucie est morte sous la garde de sa mère [...] Antoine ne lui pardonnerait jamais. » (p.17) Ce reproche implicite intensifie un isolement déjà insupportable, accentuant la violence psychologique du deuil.

La mère endeuillée oscille entre rage et résignation : elle en vient à questionner le sens même du procès : « l'accident », disent les autres pour « désigner la tragédie » (p.9). Anna va de rage en peine. La violence émotionnelle de ce deuil questionne la justice, jugée trop clémente envers les responsables par les victimes qui espèrent que l'apaisement arrive avec la sanction du coupable.

Références pour accompagner la lecture

Réparer les vivants, de Maylis de Kerangal, 2000

Un roman intense autour d'un don d'organes après un accident. Le deuil parental est mis en parallèle avec une forme de renaissance.

Paysage après la bataille, de Philippe de Pierpont et Éric Lambé, 2016

« L'autoradio passe Blackbird, Fanny roule vers son ultime refuge, un camping/caravaning sous la neige. Là,

avec l'aide des derniers habitants du lieu, elle tentera de chasser ses oiseaux noirs et de soigner ses blessures. » Cette bande dessinée pudique et dépouillée sur le thème du deuil a remporté le Fauve d'Or en 2017.

L'homicide involontaire routier

Le terme même « d'homicide involontaire routier » (p.58) est inapproprié pour Anna. Or, c'est la terminologie qui est utilisée pour qualifier la mort de Lucie. Une mort involontaire. Mais qu'en est-il dans ce cas du délit de fuite ? Car l'homicide involontaire est passible au maximum de trois ans de prison (p.61). L'avocat précise ensuite à Anna qu'« en cas d'un homicide involontaire commis par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, [...] la peine maximale est portée à cinq ans. Avec une circonstance aggravante, délit de fuite [...] on passe à sept ans. » (p.61) Cette énumération des peines possibles accable Anna qui trouve dérisoire que le coupable du décès de sa fille passe sept ans en prison alors qu'elle-même passera le reste de sa vie sans Lucie.

L'affaire se juge en correctionnelle car il ne s'agit pas d'un crime mais d'un délit. Là aussi, Anna est sonnée. Sa fille est morte mais l'acte n'est pas qualifié de crime. Il n'y aura donc pas de jury, fait de citoyens, mais l'issue du procès repose entre les mains de trois magistrats.

En parallèle de l'histoire d'Anna, d'Antoine, d'Adrien et de Lucie, de façon alternée, le lecteur suit aussi l'histoire de Paul, jusque-là cadre aisné, qui bascule dans l'irréversible en renversant un adolescent à scooter sous l'effet de l'alcool, puis en fuyant la scène. Même délit donc que l'auteur de l'accident qui a tué Lucie. Ce monstre d'inattention, loin d'être un « monstre » (p.31) justement, devient un homme brisé. Le roman l'illustre ainsi : « Paul a tué, un jeune garçon en scooter [...] il a renversé et laissé pour mort le jeune garçon [...] » Ainsi nous suivons l'histoire de « deux victimes décédées », de deux familles endeuillées et de « deux coupables en délit de fuite. » Mais chaque histoire aura son déroulement et son issue, aussi surprenante l'une que l'autre.

Alors que Bernard s'en sort avec du sursis et une peine aménagée, le parcours judiciaire de Paul est lourd : plusieurs années de prison, une vie détruite, une épouse qui le quitte... Une sanction à la hauteur du crime pour certains, totalement inappropriée pour d'autres. Pourtant, les deux sont coupables d'« homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur commis avec une circonstance aggravante » (p.44) puisqu'ils ont jugé que la fuite était la meilleure des solutions après l'impact.

On suivra les deux procès, celui de Paul Dufourcq et celui de Bernard Cambier. Le vocabulaire désignant le premier, tantôt par la procureure, tantôt par la partie civile est fortement péjoratif : il est qualifié de « salaud », de « monstre » (p.31), d'« archétype du privilégié arrogant », de « bourgeois détestable » (p.32), d' « ennemi public numéro 1 » (p.33), d' « objet de mépris » (p.35), de « type ignoble » (p.41) et enfin d' « assassin » (p.44). Pour sa part, il se qualifie lui-même de « pauvre type » (p.31) et ne cesse de revivre la soirée de l'accident.

L'intérêt de l'alternance des points de vue dans le roman est de basculer d'un côté comme de l'autre, entre le prévenu et la partie civile et ainsi de s'interroger sur l'issue des deux procès, mais aussi sur le basculement de la vie de chacun : coupable et victime.

Justice punitive contre justice restaurative

Le cœur du roman réside dans le passage de la punition institutionnelle à une justice réparatrice, plus humaine. Anna et Paul se voient proposer un dispositif inédit : le tournant du récit survient lorsque Paul et Anna se voient proposer un échange dans le cadre d'une expérience de justice restaurative. Cette approche novatrice qui invite à reconsidérer le rôle du pardon a été initiée en France à partir de 2014.

Cette rencontre est une plongée dans l'âme de chacun des protagonistes : l'un prêt à demander pardon, l'autre à écouter. L'enjeu est de dépasser les peines symboliques qui laissent le ressenti intact. Le roman interroge la justice pénale — prison, procès — et ses limites à soulager les victimes ou à réhumaniser l'auteur.

Paul n'est ni un récidiviste ni un criminel endurci mais un individu ordinaire confronté à une erreur tragique. Dès son incarcération, il ne conteste rien et ne cherche aucune excuse. Au contraire, il s'abandonne à la douleur, à la honte, à la prison, comme s'il les méritait, pleinement.

Son enfermement n'est pas seulement physique : il est moral, existentiel. Il vit son incarcération comme une forme d'autopunition. Paul perd tout : sa liberté, sa famille, son statut social, son image. L'auteur insiste sur le dépouillement intérieur de Paul, élément classique du parcours de rédemption tragique. La narration à la première personne rend ce témoignage d'autant plus vibrant d'émotions.

Avec le temps, Paul ne cherche plus seulement à se punir, mais à assumer : comprendre, mesurer le mal qu'il a causé, même involontairement. La rencontre à venir avec Anna devient alors un horizon douloureux, mais nécessaire. « Il voulait lui dire. Il voulait affronter son regard. Il voulait s'excuser. Pas pour être pardonné. Mais parce qu'il n'en pouvait plus de se taire. »

Références pour accompagner la lecture

Pardonner, d'Anaïs Gletty accompagnée par Nathalie Mazier, journaliste, 2024

Témoignage autobiographique de l'autrice qui rencontre l'auteure du meurtre de son père onze ans après le drame, par le biais de la justice restaurative.,.

Prison, de Fabrice Rinaudo, Sylvain Dorange et Anne Royant, 2022

BD sur les conditions de vie en détention en France.

Je verrai toujours vos visages, film français de Jeanne Herry, 2023.

La culpabilité, le pardon, la rédemption

Le roman approfondit l'idée que la culpabilité est une peine intérieure, plus longue à guérir que l'incarcération. Paul en porte le poids pour l'"exemple". Il culpabilise ; il est d'abord persuadé de "mérirer" de croupir en prison.

Anna, elle, oscille entre haine et libération possible. Peut-on pardonner l'impardonnable ? Peut-on accepter la mort accidentelle d'un enfant ? Ces questions hantent les personnages jusqu'à l'issue du face-à-face restauratif. Le pardon est présenté comme acte difficile, presque tabou, un chemin vers la libération mutuelle. Au début, Anna est l'incarnation d'une rage froide. Pour elle, le conducteur est un monstre lâche, rien de plus. Le voir serait une insulte à la mémoire de sa fille. « Je ne veux pas entendre ses excuses. Il ne mérite même pas ma haine. Il ne mérite que l'oubli. » C'est la proposition d'un dialogue via la justice restaurative qui ébranle ses certitudes. Ce n'est pas le pardon qu'on lui demande, mais une rencontre. D'abord, elle refuse. Puis elle accepte, non pas pour l'autre, mais pour elle : « Peut-être qu'en l'entendant dire les mots, peut-être qu'en le regardant dans les yeux... peut-être que je pourrai respirer de nouveau. » Le face-à-face est bref, silencieux, mais d'une intensité terrible. Elle entend ce qu'elle n'attendait pas : la vérité nue, l'effondrement de Paul, ses remords. Elle l'observe durant cet échange, il semble mal à l'aise, il tremble et soudain une révélation lui vient : elle ne voit pas un monstre, elle voit un homme en ruine. Il n'est pas certain qu'Anna pardonne. Mais elle franchit un seuil intérieur : celui de la possibilité de cesser de haïr.

Références pour accompagner la lecture

Des hommes, de Laurent Mauvignier

Un homme rattrapé par la culpabilité d'un crime ancien commis pendant la guerre d'Algérie.

L'adversaire, d'Emmanuel Carrère

Le récit véridique de Jean-Claude Romand, qui a menti à toute sa famille et a fini par en tuer tous les membres. Carrère aborde frontalement la question de la monstruosité et du pardon.

Une narration à deux voix

Chapitre après chapitre, le récit est bâti sur l'alternance entre les points de vue d'Anna et de Paul, offrant au lecteur un double regard sur deux tragédies analogues. L'équilibre se fait fragile, tendu, riche en émotions. Ce dispositif narratif génère non seulement de l'empathie mais aussi une mise en tension permanente : la justice, la douleur, l'angoisse, la culpabilité ont ici deux visages.

Le roman s'ouvre sur la voix d'Anna, plongée dans une douleur brute après l'assassinat de sa fille, Lucie. Son récit à la troisième personne est chargé d'émotion, de colère, de souvenirs obsédants. En contrepoint, Paul s'exprime à la première personne, depuis sa cellule, dans une langue plus froide, presque clinique. Ce contraste met en lumière la fracture morale et affective qui les sépare : pour Anna, les mots sont un exutoire de souffrance ; pour Paul, ils deviennent une tentative désespérée d'explication, voire de justification : il « noirci[t] ces pages, [il] ne sai[t] pas pour qui mais [il] sai[t] pour quoi. » En écrivant, il a « l'impression de conserver [s]on humanité » (p.94).

Loin de simuler une harmonie, cette narration croisée souligne le déséquilibre irréparable entre victime et

couple. Mais en donnant une voix au criminel, l'auteur complexifie le jugement moral : il n'excuse pas, il expose. Même si Paul n'est pas le meurtrier de Lucie, avoir le point de vue d'un coupable du même délit est intéressant et comprendre son mécanisme de fonctionnement l'est aussi. On sait que l'auteur a mené des investigations et a notamment échangé avec une mère victime de la perte de son fils suite à un accident similaire (voir annexe). Le roman est alors d'autant plus percutant qu'il permet au lecteur de s'attacher à l'un et l'autre des personnages et à essayer de comprendre les états d'âme du chauffard, voire même de se questionner sur ce qu'il aurait fait en de semblables circonstances.

Néanmoins, il faudra attendre l'épilogue pour recueillir le point de vue du coupable et là aussi, la fin ouverte laisse la place à la discussion.

Propositions pédagogiques

En plus des propositions ci-dessous, ne pas hésiter à consulter le [vade-mecum](#) qui liste toute une série d'actions possibles pour travailler les œuvres mais aussi préparer les rencontres avec les auteurs.

Écrire

Un "triptyque émotionnel"

Demander aux élèves de créer un triptyque émotionnel inspiré du roman, composé de trois volets complémentaires (un par scène ou pour chaque émotion majeure du roman). Chaque volet représentera une étape dans le parcours émotionnel des personnages (Anna ou Paul, ou les deux), sous une forme hybride mêlant texte et image. Premier volet : avant la faille (l'avant-accident) : exposer ce que les personnages avaient et vont perdre (vie, insouciance, routine, espoir). Cela peut prendre la forme de l'écriture d'un poème ou d'un court fragment évoquant cette paix abolie. On peut demander aux élèves une illustration : photo floue, dessin, collage symbolique. La deuxième partie de ce triptyque représenterait l'impact (la perte, le basculement). C'est à ce moment-là qu'exploseront les émotions : colère, horreur, injustice, culpabilité. L'écriture est libre : une phrase brisée, un cri intérieur, un texte éclaté typographiquement. Là encore, on peut demander aux élèves d'illustrer cette partie avec une image fracturée, une teinte dominante ou encore un graphisme dissonant. Enfin, la troisième partie représentera l'après/la faille ouverte : tentative de reconstruction, espoir ou silence. L'écriture peut prendre la forme d'une lettre jamais envoyée, d'un haïku, d'un monologue intérieur. Là aussi on ajoutera une illustration : une lumière floue, une silhouette, un fil, une cicatrice. Le format est libre : numérique, papier... Ce triptyque pourra être offert et/ou exposé lors de la venue de l'auteur.

Prolonger l'épilogue

Développer l'échange entre Anna et le chauffard responsable de la mort de Lucie. Pour cela, relire l'épilogue du roman et nourrir l'écriture en visionnant le film *Je verrai toujours vos visages*, de Jeanne Herry.

Dire

Débat : La justice restaurative est-elle plus juste que la justice punitive ?

Lecture à voix haute : Mettre en voix l'échange entre Anna et Paul pour exprimer les émotions de ce dialogue : chapitre 15.

Lectures linéaires

- **L'absence** : de « voilà plus de deux semaines que Lucie s'en est allée » p.10 à « inconscients de la fragilité de l'existence » p.12
- **Le verdict de l'affaire Dufourcq** : de « le tribunal, statuant publiquement » p.44 à « Mais il faut que j'avance » p.45
- **Le verdict de l'affaire Cambier** : de « la date du verdict est arrivée » p.153 à « à peine plus contraignant que le premier confinement lié à la pandémie de Covid 19 » p.154.
- **La rencontre** : de « vous avez tort, Paul » p.222 à « si Anna a retrouvé la foi, c'est la foi en l'humanité » p.224

EN ÉCHO...

Autour de l'auteur et de l'œuvre

▶ [Interview de Mathieu Menegaux](#)

▶ [Bibliographie de Mathieu Menegaux](#)

▶ [Page Facebook de l'auteur](#)

▶ [Impardonnable](#)

Pour accompagner la lecture

▶ Sur la justice restaurative : [site du ministère de la Justice](#) ; [Institut Français pour la Justice Restaurative](#)

▶ [« Rites de deuil »](#), exposition de l'artiste Iris Sara Schiller, Centre d'art contemporain de Delme, 2000

ANNEXES

ANNEXE 1 : Réparer les vivants, de Maylis de Kerangal

Sean et Marianne n'ont toujours pas fait un mouvement. Accablement, courage, dignité, Révol n'en sait rien, s'attendait tout autant à ce qu'ils explosent passent par-dessus son bureau, envoient valser ses papelards, renversent ses saletés décoratives, voire le frappent et l'insultent - salaud, pelle à merde -, il y avait de quoi devenir cinglé, se cogner la tête contre les murs, hurler sa rage, au lieu de quoi tout se passait comme si ces deux-là, lentement, se dissociaient du reste de l'humanité migraient vers les confins de la croûte terrestre, quittaient un temps et un territoire pour amorcer une dérive sidérale.

Combien de temps leur faudra-t-il pour venir se placer sous le régime de la mort ? [...] ce qu'ils ressentent ne parvient pas à trouver de traduction possible mais les foudroie dans un langage qui précède le langage, un langage impartageable, d'avant les mots et d'avant la grammaire [...] ils sont à la fois coupés du monde et coupés d'eux-mêmes.

Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*, 2014

ANNEXE 2 : Article paru sur le site internet du journal Le Monde

La nouvelle qualification pénale d'« homicide routier » adoptée par les députés

Publié le 04 juin 2025 à 03h53, modifié le 04 juin 2025 à 07h23

Le texte, qui doit à présent passer au Sénat, liste une série de circonstances aggravantes lors d'un accident avec un véhicule à moteur ayant provoqué la mort ou blessé une personne.

Le texte proposant la création d'une nouvelle qualification d'homicide routier dans le code pénal, voté en janvier 2024 et perturbé par la dissolution de l'Assemblée nationale, a repris son chemin parlementaire. Portée par le député (Alpes-Maritimes, Les Républicains) Eric Pauget et l'ancienne députée macroniste du Rhône Anne Brugnera, la proposition de loi, soutenue par le gouvernement, a été de nouveau adoptée mardi 3 juin par les députés, avec 194 voix pour et 6 contre.

« *On sort du côté binaire “involontaire, volontaire”* », a avancé M. Pauget mardi, défendant une « *meilleure qualification juridique [et] sémantique qui permettra de mieux juger* » les auteurs des accidents ayant causé la mort ou blessé une personne avec un véhicule à moteur.

Le terme juridique « involontaire » parfois « inacceptable »



La

route départementale D16, dans l'Aude, en décembre 2023. STEPHANE MAHE/REUTERS

« Lorsque quelqu'un a volontairement consommé de l'alcool, de la drogue, volontairement participé à un rodéo urbain (...) et que derrière il y a un accident, pour les victimes et pour les familles le terme juridique "involontaire" est inacceptable », a argué Eric Pauget en défense du texte, qui liste une série de circonstances aggravantes.

Une modification « avant tout symbolique » pour la députée (Yvelines, Horizons) Béatrice Piron, qui souligne que les « quantum de peines encourues » restent inchangés. « Mais les symboles sont importants », a-t-elle défendu. « C'est une loi qui vise à réconcilier avec l'institution judiciaire, parfois rejetée par ceux qui considèrent que la qualification recouvre une forme de clémence à l'égard des auteurs d'accidents mortels », a estimé Hervé Saulignac (Ardèche, Parti socialiste).

Examen médical

La France insoumise s'est divisée entre votes contre et abstentions. « Cette loi n'est pas demandée par les juges, elle n'est pas demandée par les avocats », a ainsi déclaré le député (Paris) Rodrigo Arenas, estimant qu'il serait « hypocrite de faire croire aux familles de victimes que cette loi va arranger les choses ».

Un autre article érige en délit le dépassement d'au moins 50 km/h de la vitesse autorisée, ambitionnant de punir plus directement l'infraction sans attendre une éventuelle récidive, avec des peines de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende, et des peines complémentaires comme l'annulation du permis.

En cas d'homicide ou de blessures routiers, un examen médical serait obligatoire pour l'auteur, à ses frais, et dans les soixante-douze heures (sauf si son état est incompatible) pour déterminer notamment son aptitude à conduire.

Le texte devra désormais retourner au Sénat, M. Pauget espérant une adoption sans modifications, qui entérinerait ainsi la loi.

Le Monde avec AFP

ANNEXE 3 : Article paru sur le site de Franceinfo le 25 avril 2018

Cycliste tué sur l'île de Ré : l'automobiliste reconnaît avoir consommé des stupéfiants

Le Rétais de 44 ans, qui a reconnu être l'auteur de l'accident dans lequel un cycliste de 16 ans est décédé dans la nuit de lundi à mardi à La Couarde en Ré a été placé en détention provisoire ce jeudi. Il a expliqué qu'il était en excès de vitesse et qu'il avait consommé des stupéfiants.

L'automobiliste, qui a reconnu avoir fauché mortellement un cycliste de 16 ans le 24 avril à 2 heures du matin sur l'île de Ré, a été mis en examen ce jeudi 26 avril pour homicide involontaire aggravé par un délit de fuite. Il a été placé en détention provisoire.

Lors de sa garde à vue, ce Rétais de 44 ans a expliqué qu'il roulait à une vitesse supérieure à la vitesse autorisée au moment des faits. Il a aussi reconnu avoir consommé des stupéfiants au cours de la soirée. Il a expliqué avoir pris la fuite par peur des conséquences.

Ce moniteur de sports nautiques avait déjà été condamné pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique le 23 février 2018.

Un précédent qui pourrait justifier **son placement en détention provisoire** demandé par le Procureur de la République de La Rochelle.

Le conducteur a aussi précisé que "la zone dans laquelle l'accident était survenu était très sombre et que le vélo de la victime n'était pas éclairé".

L'individu qui a été placé en garde à vue mardi à la gendarmerie de Saint-Martin-de-Ré a reconnu être l'auteur de l'accident dans lequel un cycliste de 16 ans a trouvé la mort dans la nuit de lundi à mardi, sur la route départementale 735 à La Couarde-en-Ré.

L'accident s'est déroulé vers 2 heures dans la nuit de lundi à mardi, la victime circulait à vélo en compagnie d'un groupe de huit jeunes. Ils étaient en vacances sur l'île de Ré.

Le conducteur ne s'était pas arrêté après avoir fauché le cycliste mais les gendarmes ont rapidement lancé un avis de recherche pour tenter de retrouver le véhicule.

Ce mardi, une cinquantaine d'enquêteurs ont été mobilisés sur l'île de Ré. Le 4x4 a été retrouvé dans le nord de l'île de Ré.

ANNEXE 4 : « Demain dès l'aube », de Victor Hugo, *Les Contemplations*, 1856

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

ANNEXE 5 : « La nuit n'est jamais complète », Paul Éluard, *Le Phénix*, 1951

La nuit n'est jamais complète.
Il y a toujours puisque je le dis,
Puisque je l'affirme,
Au bout du chagrin,
une fenêtre ouverte,
une fenêtre éclairée.
Il y a toujours un rêve qui veille,
désir à combler,
faim à satisfaire,
un cœur généreux,
une main tendue,
une main ouverte,
des yeux attentifs,
une vie : la vie à se partager.